



Options

Brochure destinée
aux investisseurs particuliers

■ ■ ■ INTERMEDIATE



Publié par KBC Securities
en collaboration avec Euronext.

Index

1. Introduction	3
2. Options sur devises	4
Trois contrats d'options sur devises	4
Pourquoi utiliser des options sur devises	4
3. Options sur indices	5
Caractéristiques d'une option sur indices	5
Pourquoi utiliser des options sur indices	5
4. Les grecques	6
Véga	7
Thêta	8

Introduction

Si vous maîtrisez les rudiments des options, alors vous pouvez considérer de vous mettre aux options sur devises et sur indices. Le principe reste inchangé : vous avez le droit d'acheter ou de vendre la valeur sous-jacente pendant une période définie contre un prix fixé à l'avance. Utilisez les options sur indices afin d'anticiper les fluctuations de cours d'un indice ou pour protéger un portefeuille contre la baisse d'un cours. Les options sur devises vous permettent de couvrir votre portefeuille contre le risque de devise.

Options sur devises

Les cours des devises augmentent ou baissent en fonction du cours d'autres devises. L'investisseur n'a aucune influence sur ce processus. Par contre, il peut se protéger contre ces fluctuations en utilisant les options sur devises.

TROIS CONTRATS D'OPTIONS SUR DEVISES

Trois contrats d'options sur devises sont cotés sur le marché des dérivés d'Amsterdam :

- EDX : le contrat euro-dollar a pour valeur sous-jacente 10 000 EUR et la prime cote en USD.
- PDX : le contrat livre-dollar a pour valeur sous-jacente 10 000 GBP et la prime cote en USD.
- PEX : le contrat livre-euro a pour valeur sous-jacente 10 000 GBP et la prime cote en EUR.

POURQUOI UTILISER DES OPTIONS SUR DEVISES

Les options sur devises peuvent aussi bien convenir à l'investisseur défensif que dynamique. Les investisseurs défensifs utilisent des options sur devises afin de protéger les « actions en dollars » contre des fluctuations dans les cours du change. Les investisseurs dynamiques spéculent sur des développements politiques et économiques qui influencent le cours de l'euro et/ou du dollar.

Options sur indices

Les options sur indices donnent à l'acheteur le droit d'acheter (option call) ou de vendre (option put) l'indice sous-jacent à un prix préalablement défini (prix d'exercice) et à un moment futur convenu.

CARACTÉRISTIQUES D'UNE OPTION SUR INDICE

La valeur d'un indice n'est pas exprimée en liquidités. De ce fait, la valeur sous-jacente d'une option sur indice est exprimée en euros fois la valeur de l'indice. Pour l'option sur l'indice BEL20, cela équivaut à 2 euros fois la valeur de l'indice. Nous appelons cela la taille du contrat. Il est conseillé de consulter les spécifications de contrat sur le site web d'Euronext avant d'investir en options sur indices. Étant donné que la valeur sous-jacente est un indice, l'investisseur ne reçoit aucune action à l'exercice à la date d'expiration de l'option sur indice. Il reçoit bien la différence de

prix entre le prix d'exercice de l'option et le niveau de l'indice, multiplié par la taille du contrat.

Les marchés dérivés d'Euronext permettent aux investisseurs de négocier en options pour les principaux indices liés à Euronext comme le BEL20, l'AEX, le CAC40, le PSI20 et le FTSE100.

Les durées disponibles varient d'un mois jusqu'à 5 ans en fonction des indices sous-jacents. Pour l'indice AEX, il existe aussi des options à échéance quotidienne et hebdomadaire.

POURQUOI UTILISER DES OPTIONS SUR INDICES

- Anticiper la fluctuation de cours d'un indice (acheter une option call ou put).
- Protéger les blue chips d'un portefeuille contre la baisse d'un cours (acheter une option put).

Les grecques

INTRODUCTION

Le prix d'une option ne semble pas toujours varier comme celui de la valeur sous-jacente. Si vous souhaitez investir en options, vous devez comprendre quels facteurs influencent le prix d'une option et quels sont leurs effets. Dans cette section, nous nous intéresserons aux principaux grecs (greek en anglais) : véga et thêta.

Véga

Véga reflète la différence de valorisation d'une option, si la volatilité (le mouvement) change d'un pour cent. Par exemple, si le véga d'une option est de 0,30 alors le prix de l'option augmente de 30 centimes si la volatilité augmente de 1 pour cent.

Les options réagissent dans les mêmes circonstances de marché différemment aux changements de volatilité. Le véga donne une indication de ce changement et reflète dès lors le montant avec lequel la valeur de la prime change en fonction des fluctuations de la valeur sous-jacente, si la volatilité change d'une unité fixe (généralement 1 %).

UN EXEMPLE

Une option cote à 10 euros, sa volatilité est de 15 % et le véga de l'option s'élève à 0,3. Quand la volatilité augmente de 15 % à 20 %, la valeur de l'option augmentera de 1,5 euros ($0,3 \times 5 = 1,5$).

Ceci vaut tant pour les options call que put. Une option put peut dès lors être moins chère dans le cas d'un cours descendant de la valeur sous-jacente et un call peut lui-même être meilleur marché dans le cas d'un cours qui augmente.

Une valeur véga élevée indique que l'option est (plus) sensible aux changements qu'à la volatilité. Il peut être judicieux de rechercher des options avec un véga bas en cas de marchés volatiles, étant donné que celles-ci diminueront le moins en valeur si la volatilité diminue elle-même.

Thêta

Chaque prime d'option comprend une certaine « valeur-temps ». Plus loin dans le temps se situe l'échéance de l'option, plus grande sera cette valeur. En effet, il est plus probable que la valeur sous-jacente évolue dans la « bonne » direction. En fonction de la progression de la durée, la valeur-temps diminue. Cette valeur est égale à 0 juste avant l'échéance du contrat d'option.

Le thêta indique combien de prime l'option perd par jour. Un thêta de 0,02 indique que chaque jour, 2 centimes d'euros s'évaporent de la prime d'option.

UN EXEMPLE

Une option qui cote aujourd'hui à 2 euros, aura dans dix jours une valeur (théorique) de 1,8 euro si le cours de la valeur sous-jacente ne change pas ou presque.



Publié par KBC Securities
en collaboration avec Euronext.

Disclaimer

La présente publication a un caractère purement informatif et ne comporte aucun conseil d'investissement. Elle est proposée telle quelle, sans aucune garantie de quelque nature que ce soit. Bien que la rédaction du contenu ait fait l'objet de l'attention nécessaire, Euronext n'offre aucune garantie quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations reprises dans la présente publication. Euronext décline toute responsabilité pour toute perte ou tout préjudice de quelque nature que ce soit découlant de l'utilisation des informations fournies, de la confiance qui leur a été accordée ou des actes posés sur leur base.

Le contenu de la présente publication ou les informations auxquelles il fait référence dans la présente publication ne forment en aucun cas la base d'un contrat quelconque. L'émergence de droits et obligations relatifs à des produits financiers négociés en Bourse, qui sont exploités par des filiales d'Euronext, dépend intégralement des règles en vigueur de l'exploitant du marché. Sauf mention contraire, tous les droits de propriété et intérêts relatifs à la présente publication appartiennent à Euronext. La présente publication ou des passages de la présente publication ne peuvent être diffusés sans l'accord écrit préalable d'Euronext. Des passages de la présente publication incluent des contenus ou informations faisant l'objet de droits d'auteur, de droits de marque ou d'autres droits de tiers.

Les contenus de tiers ne peuvent pas être utilisés.

Données au [DATE]. Euronext n'est pas tenu d'actualiser ces informations.

Euronext englobe Euronext SA et ses entreprises associées. Les informations relatives aux marques et aux droits de propriété intellectuelle d'Euronext sont disponibles sur le site www.euronext.com/terms-use.

© 2014 Euronext SA - Tous droits réservés.

La présente publication est uniquement mise à disposition à des fins informatives. Les informations sont de nature générale et ont un caractère purement instructif. Elles ne peuvent en aucun cas être considérées comme un conseil en investissement personnalisé, ni comme une proposition, incitation ou recommandation d'achat ou de vente d'un investissement ou de réalisation de toute autre opération de quelque nature que ce soit. Vous assumez par conséquent l'entière responsabilité de l'utilisation que vous ferez de ces informations dans le cadre de vos décisions personnelles en matière d'investissement. Bien que les informations soient basées sur des sources jugées fiables par l'auteur, KBC Securities ne garantit pas leur exhaustivité, leur exactitude et leur actualisation, et vous devez tenir compte d'éventuels changements (législation, traitement fiscal).